



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte

Question écrite n° 75783

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités au sujet de la contrefaçon de la carte vitale. Il semble que cette carte soit aisément falsifiable. Il désire connaître les mesures qu'il entend prendre dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75783

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 octobre 2005, page 9670